a.s.m.v.p.
JOUY
environnement et patrimoine

Juin 2004

LETTRE AUX ADHERENTS

Du POS au PLU...

Sous ce titre, le magazine de Jouy en Josas d'octobre 2003 et Madame le Maire demande à tous les habitants de « participer activement » à la concertation qui va s'engager sur le PLU.
Afin de participer concrètement, notre association s'engage dans une démarche concertée avec d'autres associations de Jouy (*) pour élaborer une contribution collective.
Cette contribution inter-associative propose aux jovaciens et à la municipalité une méthode de concertation permettant d'associer réellement tous les habitants.
Ce document transmis aux adhérents et à la municipalité, a pour objectif d'engager une large réflexion sur les orientations d'aménagement de notre commune pour le court et moyen terme en s'inscrivant pleinement dans le futur Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).
La publication par la Ville du document « concertation » ainsi que l'exposition ouverte le 13 mai dernier au CSA a porté à notre connaissance le diagnostic réalisé par le prestataire de la commune ainsi qu'une présentation des enjeux du centre ville à partir de la situation actuelle ainsi qu'une vision d'aménagement pour le moyen terme.
Le 17 juin dernier, nous étions tous conviés à la réunion publique de présentation générale de ce document s'inscrivant dans la démarche d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU).
La présentation par les intervenants de la municipalité du diagnostic et de la synthèse des propositions des associations et des jovaciens portées dans le « cahier de contribution » nous incite à rester très vigilant, pourquoi ?
Tant sur les éléments de réflexion que nous proposons à la réflexion dans la plate forme inter-associative, que sur les diverses questions posées lors de cette réunion, nous ressentons d'une part un manque de volonté de faire participer les associations représentatives et d'autre part un refus très net de Madame le Maire de différer les projets de construction de logements place de la Marne ainsi que le centre administratif sous prétexte de devoir exécuter son programme électoral.
Nous prenons acte à ce stade de la concertation que les orientations en matière d'urbanisme et d'aménagement ne sont pas encore arrêter par la municipalité, mais pourquoi cette anticipation qui va de fait limiter la faisabilité de projets plus cohérents et plus en adéquation avec les besoins de la population et qui devrait davantage s'inscrire dans l'intercommunalité et dans le strict respect des règles et recommandations conformément au décret de protection de la vallée de la bièvre.
A noter également une sous estimation du risque d'inondation au centre ville bien que le document diagnostic présente une importante zone inondable.
Les responsabilités de la municipalité et du SIAVB ne risquent-elles pas d'être un jour recherchées lors d'un prochain sinistre alors que nous proposons d'élaborer un véritable Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) pour Jouy et sur l'ensemble de la vallée.

(*) JEP, AVB, ADJJ, ADEM

Daniel VERMEIRE

Association pour la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine d'intérêt communal de Jouy-en-Josas
SIÈGE SOCIAL : 33, RUE DE LA LIBERATION 78350 JOUY-EN-JOSAS - TÉL : 01 39 56 35 05

TUNNEL de l' A 86 .

Le TUNNEL de l'A 86 est toujours l'un des objets de nos préoccupations.

La réalisation avance inexorablement, le creusement de la première partie du tunnel de Rueil Malmaison à l' A 13 est terminée depuis le mois d'octobre 2003. Le transfert du tunnelier au Pont Colbert est terminé et son remontage est en cours.
Il faut rappeler que lors du remontage le diamètre du tunnelier ne sera pas augmenté (toujours 11mètres au lieu de 15 pour la norme européenne), ce qui aurait pourtant permis d'améliorer un peu la sécurité des usagers.
Les documents transmis par Cofiroute qui ont permis de vérifier la fiabilité des dispositifs de sécurité qui ont été prévus dans le tunnel sont constitués de deux éléments :

➔ une étude spécifique de danger qui a été soumise à l'INERIS (Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques)

➔ et l'ensemble du dossier de sécurité qui, lui,a été examiné par le CESTR (Comité d'Evaluation de la Sécurité des Tunnels Routiers)

Le GALOP (Groupement des Associations de L'Ouest Parisien) dont J.E.P fait partie, a récemment examiné **les conclusions de l'INERIS et du CESTR, sur les études de Cofiroute**, et elles **ne sont pas optimistes**.
Elles précisent, entre autre, que **les pompiers ne pourront arriver sur les lieux d'un accident que 20 minutes après la réception de l'appel**, alors que les recommandations pour **le tunnel du Mont Blanc** demandaient l'arrivée sur le site dans les **5 minutes**.
Nous avons déjà obtenu :

- des niches tous les 200 mètres au lieu de 400 dans le projet Cofiroute.
- 2 voies de roulement + une bande d'arrêt d'urgence qui semblent maintenant acquises en remplacement des 3 voies de roulements imposées par Cofiroute.

Malgré cela : 20 minutes ..... c'est impensable. Sans oublier les rejets des gaz pollués, non traités par les puits de ventilation, et le bruit engendré et apporté par la gare de péage du Pont Colbert avec ses 16 voies de trafic routier qui remonteront vers le Petit Robinson.

Nous n'avons pas fini de parler du bouclage de l' A 86 à l' Ouest de Paris.

Michel COURSON

REUNION DU COMITE DE SUIVI DES ENGAGEMENTS DE L ETAT

Le 1er juin a eu lieu une réunion du Comité de suivi des engagements de l'Etat, suivie d'une visite du chantier du Pont Colbert. Jean Denneville a représenté l'association.
Suite aux travaux de l'INERIS[1], une étude spécifique des dangers reste à effectuer, notamment, au sujet de la qualité de l'air à la sortie des puits d'évacuation en provenance du tunnel.

Le planning est réactualisé : l'ouverture de la section Rueil-A13 est prévue fin 2007. Le tunnelier est arrivé au Pont Colbert, il devrait creuser à partir de juillet 2005 jusqu'à fin 2007.

Ensuite, jusqu'en 2009 seront effectués les aménagements divers : dalles, puits, escaliers, essai de ventilation (extraction d'air) pour une mise en service fin 2009.

En ce qui concerne l'état final de la couverture et la protection antibruit de la zone du Petit Robinson, entre la couverture et l'échangeur : le projet devrait être finalisé en fin d'année, pour une exécution en 2005/2006 en même temps que le percement. L'association reste en contact avec la DDE, une rencontre est prévue au cours du dernier trimestre. Nous vous tiendrons bien sûr informés.

[1] Institut National de l'environnement industriel et des Risques

Bernadette WEBER

NUISANCES AERIENNES

Rien de nouveau, on attend l'accord de la base aérienne de Villacoublay, la réunion est toujours programmée.

Léone DENNEVILLE

PLATEAU DE SACLAY

Une rencontre de l'UASPS (Union des associations du plateau de Saclay) avec Madame Ferri : vice présidente chargée de l'aménagement du territoire et du président Huchon, aura lieu le 2 juilllet sur « le Plateau de Saclay ».
Auparavant il leur a été adressé : la liste des associations constituant l'UASPS, un résumé de la situation, la charte et un historique du plateau de Saclay et un exemplaire du tract distribué au moment des régionales où se trouve les engagements du Président Huchon.
Affaire à suivre…

Chantal LE BLANC

NOS SORTIES 2004

Jusqu'à présent, pour 2004, nous n'avons fait qu'une seule sortie mais tous les participants – plus d'une trentaine – ont apprécié l'originalité et le charme de cette visite : « les folies » du parc de Groussay.
Nous avons traversé Bazoches sur Guyonne, là où a vécu, pendant plus de trente ans, Jean Monnet, le père de l'Europe et où ont été rédigés les textes fondateurs de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, pour découvrir à l'entrée de Montfort L'Amaury le

château de Groussay (classé monument historique en 1993 et ouvert au public depuis 3 ans). Son excentrique propriétaire de 1938 à 1970, Charles de Beistegui s'est laissé inspirer par les parcs du XVIII ème siècle, les jardins anglo-chinois, les châteaux suédois. Dans un parc paysager de plus de trente hectares, inondé de soleil, nous allons de la tente tartare (qui abrite 10.000 carreaux de Delft) au pont palladien, du temple d'Amour à la pagode chinoise et bien d'autres « fabriques » plus surprenantes les unes que les autres. Un théâtre-bonbonnière, inauguré en 1957 par la Comédie française, seule partie du château que l'on peut visiter, termine la découverte de cet ensemble méconnu et exceptionnel.

Michèle DUVAL

Nous vous rappelons notre sortie « Connaissance des chemins » qui aura lieu le **mardi 13 juillet en forêt de Fontainebleau** : marche d'environ 15 km. Apportez votre pique-nique. Rendez-vous à 9h15 place de la gare de Jouy (Covoiturage).
Renseignements et inscription : 01 39 56 41 05 ou 01 39 46 24 15.
Georges Coulliais et Chantal Le Blanc.

Et notez sur vos tablettes : **dimanche 10 octobre, à Paris**, la promenade plantée et le viaduc des Arts.

Michèle DUVAL et Léone DENNEVILLE

Les membres du Conseil d'Administration du J.E.P. vous souhaitent ainsi qu'à votre famille de « bonnes vacances » et espèrent vous retrouver en « pleine forme » à la rentrée.